DURABLE

Vision pour l'électricité de l'Atlantique

UN AVENIR ÉNERGÉTIQUE ABORDABLE, FIABLE ET DURABLE

LES FAITS

À quoi ressemble un réseau électrique DURABLE?

La série *Vision pour l'électricité de l'Atlantique* concerne la transition vers une électricité sans charbon de façon à ce que notre réseau électrique régional soit à **90 % sans émissions d'ici à 2030**, conformément à la politique fédérale et aux règlements sur le changement climatique.

Dans le cadre de la relance juste et verte (Just and Green Recovery) suite à la pandémie de la COVID-19, l'électricité propre peut permettre de créer des carrières professionnelles vertes, d'offrir des avantages sanitaires et économiques aux collectivités, et nous aider à sortir de la pandémie en meilleure posture qu'avant. Voilà ce que nous appelons un « réseau électrique durable ».

La combustion du mazout, du charbon et du gaz naturel (combustibles fossiles) déséquilibre le climat et nuit à la santé humaine.

Usine au charbon de Belledune

La combustion du mazout, du charbon et du gaz naturel (combustibles fossiles) déséquilibre le climat et nuit à la santé humaine.

Si la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick éliminent le charbon de la production d'électricité d'ici à 2030, nous pouvons **éviter plus de** 125 décès prématurées, 12 100 épisodes d'asthme et 81 000 journées caractérisées par des difficultés respiratoires. Au Canada, **les avantages cumulés** de l'élimination du charbon d'ici à 2030 sont estimés à **4,7 milliards** de dollars, dont **1,2 milliard** en coûts de soins de santé évités.

Les réseaux électriques de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick comptent **parmi les plus sales du pays**, et ces deux provinces pourraient être les dernières régions à brûler du charbon au Canada. Tant en **Nouvelle-Écosse** qu'au **Nouveau-Brunswick**, les émissions du secteur de l'électricité demeurent une source substantielle d'émissions.

Si nous éliminons le charbon d'ici à 2030 :

Selon Environnement et changement climatique Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse peuvent éviter plus de :

125 DÉCÈS PRÉMATURÉS

12 100 CRISES D'ASTHME

81 000 JOURNÉES CARACTÉRISÉES PAR DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES

Avantages cumulés au Canada :

4,7 MILLIARDS DE $

1,2 MILLIARDS DE $ de frais de soins de santé **évités.**

Le saviez-vous?

L'énergie nécessaire et les émissions produites pour construire une turbine éolienne sont **compensées en juste 6 mois,** et cette turbine dure généralement plus **20 ans**!

Nous devons faire notre part.

Notre région peut réussir à faire sa part pour éviter la hausse des températures mondiales au-dessus de la barre catastrophique de 1,5 degré Celsius, ainsi que la dangereuse crise climatique - le pire des inondations, des incendies, des tempêtes et des autres dégâts est encore à venir. Pour y arriver, nous devons amorcer une transition afin de combler tous nos besoins en énergie (pas juste en électricité) à l'aide de sources propres et renouvelables. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick doivent unir leurs forces pour réduire leurs émissions, car ces provinces font actuellement partie de **celles qui produisent le plus d'émissions par habitant**.

Nous pouvons unir nos forces pour réduire les émissions

Lisez nos rapports – Nous fondons nos dires sur des preuves scientifiques et légales :

> Les **portefeuilles propres** fondés sur des énergies renouvelables s'accompagnent de réductions substantielles des gaz à effet de serre. Tant dans le secteur de l'électricité que dans le reste de l'économie, la combinaison d'électricité décarbonisée, d'efficacité, d'électrification stratégique et de gestion souple de la charge peut servir à créer des plans qui donnent lieu à des réductions des émissions de gaz à effet de serre de 50 % à moyen terme, et de 80 % à 90 % à long terme.

Comparative Analysis of Long-Term Resource Plans and Energy Scenarios

> Actuellement, les lois et les règlements du Canada atlantique empêchent [la protection de l'intérêt public], car ils n'exigent pas de prendre en compte les principes de durabilité lors de la prise d'importantes décisions concernant l'avenir de notre électricité. Nous pouvons apprendre de nos voisins, comme le Québec et le Vermont, qui incluent plus directement la durabilité et l'équité dans leur prise de décisions sur l'électricité.

A Comparative Analysis of Select Legislated Electricity Regimes in Eastern Canada and the New England Region

Conservation Council *of* New Brunswick
Conseil de conservation *du* Nouveau-Brunswick
www.conservationcouncil.ca
YouTube

Fondé en 1969, le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick est le principal porte-voix de la conservation et de la protection environnementale de la province. Ardent défenseur de la politique publique, le CCNB met tout en œuvre pour trouver des solutions pratiques afin d'aider les familles, les citoyens, les éducateurs, les gouvernements et les entreprises à protéger l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons ainsi que l'écosystème marin, si précieux pour notre survie, et la terre, dont les forêts, sur laquelle repose notre existence même.

À propos de la **Vision pour l'électricité de l'Atlantique**

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick et l'Ecology Action Centre sont heureux de lancer la série de rapports, de webinaires et de recherches intitulée *Vision pour l'électricité de l'Atlantique* afin de montrer que notre région peut, dès maintenant, bénéficier d'une électricité **abordable, fiable et durable.** Une électricité plus propre peut nous aider à **jouir d'une sécurité accrue et d'une meilleure santé**. Nous pouvons l'utiliser pour faire en sorte que l'électricité soit abordable pour tous, fiable en tout temps et plus propre pour **notre santé et notre planète**.

Notre définition de l'électricité propre comporte deux volets. Tout d'abord, l'électricité propre dépend principalement de sources non polluantes, comme les énergies solaire et éolienne et les technologies hydroélectriques existantes, qu'elle utilise efficacement. Ces technologies renouvelables ont des répercussions environnementales moins marquées que l'électricité issue du charbon, du pétrole et du gaz naturel qui génèrent des gaz à effet de serre lors de leur combustion et provoquent le réchauffement planétaire qui chamboule le climat. Deuxièmement, il faut que notre programme d'électricité durable soit abordable et fiable.

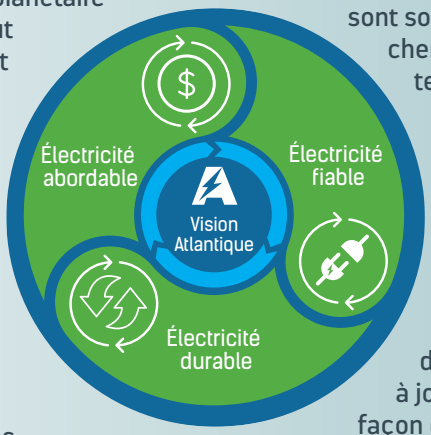

La série *Vision pour l'électricité de l'Atlantique* concerne la transition vers une électricité sans charbon pour que notre un réseau électrique régional soit à 90 % sans émissions d'ici à 2030, conformément à la politique fédérale et aux règlements sur le changement climatique. Dans le cadre de la relance juste et verte (Just and Green Recovery) suite à la pandémie de la COVID-19, l'électricité propre peut permettre de créer des carrières professionnelles vertes, d'offrir des avantages sanitaires et économiques aux collectivités, et nous aider à sortir de la pandémie en meilleure posture qu'avant.

Suite à deux études, *A Comparative Analysis of Select Legislated Electricity Regimes in Eastern Canada and the New England Region* et *Comparative Analysis of the Legislated Electricity Regimes in New Brunswick and Nova Scotia* réalisées par East Coast Environmental Law (ECEL) pour le CCNB et EAC, on a constaté que les règles gouvernementales contrecarrent les investissements susceptibles d'aider les ménages à faible revenu à réduire leur facture énergétique, empêchent les services publics de tenir compte des coûts sociaux et environnementaux de nos choix en matière d'électricité et ne donnent aucun signal à long terme pour que nous puissions prendre maintenant les mesures nécessaires à l'instauration d'un réseau électrique sans émissions au cours des 20 ou 30 prochaines années.

En d'autres termes, l'intérêt du public est étroitement défini par les lois et les règlements Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse pour cibler uniquement les coûts financiers des services publics et des contribuables. Les règles gouvernementales ne tiennent pas non plus compte des dimensions sociales et environnementales. Cette conception étroite de l'intérêt public empêche d'obtenir les meilleurs résultats pour notre santé et les ménages à faible revenu par des programmes fondés sur une électricité propre.

Selon un troisième rapport, intitulé *Comparative Analysis of Long-Term Resource Plans and Energy Scenarios* établi par Energy Futures Group, les plans d'approvisionnement en électricité qui préconisent l'électricité propre sont concurrentiels. En fait, sur les 24 plans d'approvisionnement en électricité examinés, 80 % des scénarios qui favorisent l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables sont soit moins chers, soit un tout petit peu plus chers que les scénarios qui préconisent des technologies conventionnelles polluantes.

Nous savons que l'électricité propre est abordable, fiable et durable- et elle est prête à être déployée dès maintenant. Les principaux obstacles qui nous empêchent de mettre en place ce réseau électrique propre auquel nous avons droit sont **les lois, les cibles et les règlements dépassés** de notre région. Nous avons besoin de mettre à jour les lois et les processus qui régissent la façon dont nous planifions les réseaux électriques afin de veiller à instaurer un avenir plus sécuritaire et plus sain grâce à une électricité propre.

Nous devons éviter les risques, les erreurs et les retards financiers et environnementaux qui accompagnent la combustion du charbon, l'énergie nucléaire et les grandes centrales électriques ainsi que la dépendance aux combustibles fossiles comme le gaz naturel.

Nous devons créer un réseau électrique qui relie les provinces de l'Atlantique et le Québec pour pouvoir compter sur les énergies renouvelables, comme les énergies solaire et éolienne à l'année longue, en les complétant par l'énergie hydroélectrique existante dans le cadre d'un commerce d'électricité bilatéral avec nos voisins.

PLAN ATLANTIQUE POUR UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE PROPRE

Un avenir énergétique abordable, fiable et durable